



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 40'979
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 8
Fläche: 62'284 mm²

BERNE VEUT ÉCARTER LES CURIEUX

COLLUSION Le Conseil fédéral souhaite exclure les marchés publics de la loi sur la transparence. Un mauvais signal, alors que l'Administration fédérale est confrontée à des scandales.

● **ÉRIC FELLEY**

eric.felley@lematin.ch

LIRE L'ÉDITO EN PAGE 4

Plus transparente ou moins? Selon le message du Conseil fédéral de mercredi, la révision de la loi sur les marchés publics doit la rendre plus transparente «en particulier au niveau de la lutte contre la corruption et les collusions». Or, dans les faits, le Conseil fédéral exclut cette disposition du champ même de la loi sur la transparence (LTrans).

À Berne, le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Adrian Lobsiger, n'a pas manqué de soulever cette contradiction: «La transparence visée par la révision se transformerait en son contraire...»

La LTrans, entrée en vigueur en 2006, permet aux citoyens et aux médias d'avoir accès à des documents officiels. C'est un droit qui renforce le contrôle sur les administrations publiques, mais il n'est pas absolu, notamment s'il porte atteinte à la sphère privée ou révèle des

secrets professionnels ou d'affaires.

Personne ne l'avait demandé

Adrian Lobsiger y voit des vertus: «Le droit d'accès aux documents officiels a permis par le passé de révéler des manquements graves et coûteux aux principes qui régissent l'adjudication des marchés publics. C'est pourquoi l'application sans restriction de la loi sur la transparence doit être préservée.» Il s'étonne d'ailleurs que le Conseil fédéral ait pris cette mesure, alors que personne ne l'avait demandé en consultation.

Dès lors, pourquoi veut-il l'exclure? Dans son message, il estime d'une part que le droit des marchés publics est déjà «fondamentalement axé sur la transparence» et qu'il faut éviter des redondances. D'autre part, il veut défendre les soumissionnaires «qui souhaitent que leurs secrets professionnels, d'affaires ou de fabrication soient protégés de manière générale au-delà de l'adjudication». Prési-

dent de la Commission des affaires juridiques, Jean Christophe Schwaab (PS/VD) estime que c'est malvenu: «Quand il y a des scandales, le rôle d'un gouvernement est de faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas, mais pas de tout faire pour qu'on ne les trouve plus...»

Besoin de confiance

Dominique de Buman (PDC/FR), membre de la Commission économie et redevances du National, se rallie: «À l'heure actuelle, je pense que le Conseil fédéral a tout intérêt à ce qu'il y ait de la confiance, ce n'est pas seulement de la transparence. Il y a eu passablement de dossiers à la Confédération qui ont fait tousser, le projet informatique Insieme ou même le dossier du Gripen. Dans les marchés publics, il faut cultiver le principe de la limpidité. Dans ce sens M. Lobsiger n'a pas tort de réagir.»

Le projet est dans les mains du Parlement.



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 40'979
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 8
Fläche: 62'284 mm²



DES MARCHÉS PUBLICS À RISQUE POUR LA CONFÉDÉRATION

AVIONS DE COMBAT L'achat de nouveaux appareils est sans doute le marché public le plus sensible. Le Gripen en a fait les frais.



INFORMATIQUE L'attribution des marchés a été régulièrement critiquée ces dernières années, notamment avec le dossier Insieme (115 millions perdus).



MISSILES Le projet de défense antiaérienne Bodlup est un marché public de 700 millions de francs, gelés par Guy Parmelin (ici le système Rapiers).



« Le droit d'accès aux documents officiels a permis par le passé de révéler des manquements graves »

Adrian Lobsiger,

Préposé fédéral aux données et à la transparence